Bulletin d'information

INFO CSF

Volume 9, numéro 2 ♦ Juin 2005

LE CONSEIL TOUJOURS AUX AGUETS...

En matière d'emploi...

À la suite de la publication des orientations stratégiques du plan gouvernemental pour l'emploi « L'emploi : passeport pour l'avenir », en mars 2005, le Conseil du statut de la femme (CSF) a jugé bon de rappeler à la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne, les avenues à privilégier pour soutenir davantage les femmes sur le marché du travail tout en poursuivant un objectif d'accroissement de la fécondité.

Pour ce faire, la présidente du Conseil faisait référence, entre autres, aux réflexions menées dans la récente recherche du CSF intitulée *Le double défi de l'emploi et de la natalité – Réflexion sur certains enjeux dans le programme d'action gouvernemental* Briller parmi les meilleurs. Dans ce document, il a été clairement établi que les pays qui s'en tirent le mieux en termes de performances économiques et sur le plan démographique sont ceux qui, en plus de miser sur une plus grande participation des femmes au marché du travail, s'emploient, en même temps, à réduire les coûts associés à la maternité et aux soins aux proches par une organisation sociale et des mesures favorables à l'égalité entre les femmes et les hommes, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique. Compte tenu de ces constatations, le CSF souhaite donc que les personnes chargées de la mise en œuvre du plan gouvernemental pour l'emploi soient attentives aux besoins particuliers des femmes ainsi qu'aux effets différenciés sur les femmes et les hommes des interventions projetées.

En matière de rentes...

Le CSF transmettait ses félicitations à la Régie des rentes du Québec pour la récente mise en ligne des capsules « Place aux femmes » sur leur site Internet de même que pour la publication de la revue *Prévoir*. Ces deux récentes initiatives se veulent des outils d'information pertinents qui s'adressent à la population féminine et dont le message est adapté aux caractéristiques de cette clientèle.

Quant à une éventuelle proposition de réforme du Régime de rentes du Québec, la présidente du CSF profitait de cette occasion pour rappeler ses recommandations à cet égard. La situation économique des femmes n'est pas encore comparable à celle des hommes en raison de leur plus grande implication dans les responsabilités familiales et le régime des rentes doit en tenir compte, en particulier, en ce qui a trait aux rentes de conjoint survivant. Le Conseil croit aussi qu'il serait approprié que le régime vienne renforcer la politique familiale à l'instar des expériences de certains pays européens.

En matière de santé...

Le 24 mars dernier, la présidente du CSF adressait au ministre Couillard ses commentaires sur le projet de loi n° 83, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives. Ces recommandations portaient spécifiquement sur trois éléments du projet qui peuvent avoir un impact particulier sur la situation des femmes, à savoir l'accessibilité de l'offre de services selon les territoires, l'hébergement des personnes âgées ainsi que la place des femmes dans le processus décisionnel et les structures.

Conseil du statut de la femme
Québec

Ainsi, le CSF souhaite que les services relatifs à la santé reproductive, tels la planification des naissances, la prévention des MTS, les services de sages-femmes et l'interruption de grossesse, soient accessibles et suffisants sur tout le territoire, qu'ils restent gratuits et qu'on évite de créer des disparités régionales. Quant à l'hébergement des personnes âgées, le CSF recommande que l'État confirme davantage sa responsabilité de protection envers les personnes en perte d'autonomie, en rendant obligatoire la certification des résidences privées qui les hébergent.

Enfin, pour permettre une meilleure intégration des politiques ministérielles touchant la vie des femmes dans les organisations, le Conseil maintient l'importance de la présence d'un comité aviseur ou d'une responsable de la condition féminine dans les agences et les réseaux locaux de services de santé et de services sociaux. Pour prévenir tout recul quant à la composition des conseils d'administration des instances locales et des agences, le CSF demande également de considérer la possibilité d'inscrire dans la loi une volonté de parité entre les femmes et les hommes dans ces structures.

En matière de soutien financier scolaire...

Dans une lettre adressée aux médias, le CSF propose sa réflexion concernant le soutien financier aux études. En s'appuyant sur les récents avis produits sur la condition étudiante pour faire valoir le rôle important joué par le programme d'aide financière aux études, le Conseil attirait l'attention sur la nécessité de mieux adapter le régime d'aide financière aux besoins particuliers des parents aux études, une clientèle en émergence formée majoritairement de femmes. Ainsi, le Conseil croit que le Québec doit soutenir le plus adéquatement possible le parcours scolaire des jeunes pour maintenir une main-d'œuvre scolarisée et qualifiée. Il rappelle qu'une société éduquée est un passeport pour la réussite, tant pour son développement social qu'économique.

En matière de budget...

À la suite de la présentation du budget 2005-2006 du gouvernement du Québec, la présidente du CSF se réjouit de l'atteinte de 200 000 places en service de garde et de l'augmentation du budget de l'aide aux devoirs. À l'égard d'une éventuelle politique de conciliation travail-famille, ces éléments importants viennent récompenser les nombreux efforts déployés en ce sens par plusieurs acteurs sociaux. Le Conseil déplore toutefois l'absence d'incitatifs pour les employeurs afin qu'ils favorisent l'aménagement des responsabilités familiales et professionnelles au sein des milieux de travail.

Également, l'annonce d'un plan d'action pour soutenir les personnes âgées en perte d'autonomie, l'ajout de 43 M $ sous forme d'aide fiscale aux proches aidants et la gratuité des médicaments pour les personnes de 65 ans et plus à faibles revenus sont des mesures bien accueillies et souhaitées depuis longtemps.

En matière de dignité, respect et solidarité...

Dans la foulée des nombreux appels à la solidarité venant de toutes parts en soutien à Sophie Chiasson lors de son procès contre l'animateur de radio Jeff Fillion, la présidente du Conseil s'indignait de constater que le fait d'être femme peut encore susciter des propos odieux et offensants et qu'il est impossible de rester muets face à des propos publics sexistes et misogynes.

L'émergence de solidarité et de compassion et les messages d'appui adressés à Sophie Chiasson viennent toutefois confirmer qu'une grande majorité s'élève maintenant contre la violence sous toutes ses formes.

En matière de relève agricole...

Le 24 mai dernier, la présidente du CSF signifiait au sous-ministre du MAPAQ, Michel St-Pierre, son appréciation à l'égard du premier volet Établissement et relève agricole de la *Politique jeunesse du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.*

En effet, il est intéressant de constater qu'une prise en compte de certaines conditions particulières des femmes en agriculture et au sein de la relève agricole se reflète dans les documents relatifs à cette politique, notamment le souci manifesté quant à la conciliation travail-famille qui témoigne d'une approche globale de l'exercice de la profession de nature à en faciliter l'accès aux femmes et à favoriser un meilleur partage des responsabilités dans les couples.

Par contre, le CSF déplore que cette politique soit axée presqu'essentiellement sur la promotion de la relève agricole féminine sans pour autant que des moyens et mesures soient inscrites pour contribuer à faire tomber les obstacles à l'accès des femmes à la profession et pour accroître l'intérêt des jeunes femmes à la participation à la propriété des entreprises agricoles.

Des efforts doivent donc être investis pour apporter un éclairage plus précis sur les réalités et les besoins spécifiques des femmes et sur les contraintes particulières rencontrées par les jeunes agricultrices, particulièrement en milieu rural. Ainsi, une analyse approfondie pourrait faire ressortir les caractéristiques féminines et masculines pour ainsi concevoir et offrir des actions plus appropriées.

Bref, ce premier volet est, somme toute, un pas dans la bonne direction et est porteur de solutions intéressantes pour améliorer la situation des femmes en agriculture et pour encourager et favoriser la relève agricole féminine.

DES COMMÉMORATIONS ET DES HONNEURS

15e anniversaire de Polytechnique

Pour contribuer aux activités de commémoration du 6 décembre en lien avec la tragédie de l'École Polytechnique, le CSF publiait sur son site Internet la photo du premier ministre et de plusieurs personnalités masculines accompagnée d'une déclaration dénonçant la violence faite aux femmes. En l'espace de trois mois, plus de 5 300 signataires ont répondu à l'invitation du CSF à manifester leur appui en ajoutant leur nom à la déclaration publique faite par ce groupe d'hommes. On peut donc se réjouir de cet enthousiasme qui démontre bien l'adhésion de la population au contenu du message livré. Cette première, à l'effet que des hommes d'influence unissent leur voix et témoignent publiquement de leur soutien à la lutte contre la violence faite aux femmes, vient renforcer la volonté d'associer les hommes à la réalisation de l'égalité.

65e anniversaire du droit de vote des femmes

« Depuis 1940, non seulement les Québécoises peuvent voter, mais elles peuvent aussi se faire élire. » C'est le rappel que livrait la présidente du CSF pour souligner le 65e anniversaire du droit de vote des femmes du Québec qui avait lieu le 25 avril dernier.

Des pas de géant ont été franchis. Au nombre de 40, les femmes représentent aujourd'hui 32 % de la députation et 37 % se retrouvent au Conseil des ministres. Par contre, au niveau municipal, les femmes représentent 22,7 % des élus municipaux au Québec. Si on peut se réjouir de leur implication à ces paliers politiques, seule une représentation équitable des femmes et des hommes, à tous les niveaux de décision, rétablira l'équilibre nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie. C'est ainsi qu'à l'aube des prochaines élections municipales, la présidente encourage et incite les femmes à faire entendre leur voix et à faire valoir leur capacité à participer à la gouverne des instances politiques.

Hommage à la présidente du CSF

Lors du Gala Femmes de mérite de la YWCA de Québec, la présidente du CSF, Diane Lavallée, a reçu un bel hommage en se voyant décerner le Grand Prix Avancement de la femme, en présence de Mme Carole Théberge, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Ce prix couronne son cheminement de carrière et son engagement à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Le personnel du CSF est fier de sa présidente et la félicite pour ce prestigieux prix.

La *Gazette des femmes* accumule les prix

Pour la cinquième année consécutive, la *Gazette des femmes* s'est démarquée aux Grands Prix 2005 des magazines du Québec parmi près de 450 candidatures soumises. Le dossier « La charia au Canada – Une menace pour les musulmanes ? », produit par la journaliste Danielle Stanton, a su attirer l'attention du jury qui lui a attribué le prix Journalisme dans la catégorie Reportage – tirage moins de 50 000 exemplaires.

Également, le 14 mai dernier, Caroline Montpetit, journaliste pour la *Gazette des femmes*, se voyait décerner le Prix journalistique d'Amnistie internationale – section canadienne française dans la catégorie presse écrite pour son article « La dot ou la vie – Le scandale des jeunes mariées brûlées vives en Inde », paru dans l'édition septembre-octobre 2004.

De plus, ce même article est en nomination pour la 28e édition des Prix du magazine canadien dans une des plus exigeantes catégories, soit le journalisme d'enquête. Les finalistes dans la catégorie des textes écrits représentent 214 articles de 54 magazines différents, dont seulement 7 magazines québécois. Reste plus qu'à croiser les doigts jusqu'au 10 juin prochain !

Le CSF est donc fier de féliciter toute l'équipe de la *Gazette des femmes* de même que les journalistes-pigistes pour l'énergie et les efforts déployés à produire constamment des articles audacieux et de qualité qui suscitent l'intérêt au-delà des frontières provinciales.

ACTIVITÉS À SURVEILLER

Audiences de la commission parlementaire

Dès sa nomination, la nouvelle ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Mme Carole Théberge, confirmait à la direction du CSF qu'elle partageait les objectifs inscrits dans l'avis du Conseil *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes* et qu'elle entendait poursuivre les travaux de la commission parlementaire.

Ainsi, en quatre jours d'audiences en avril dernier, plus d'une dizaine de mémoires ont été entendus et d'autres présentations de mémoires doivent être ajoutées incessamment au calendrier de la commission. À suivre !

Journée de réflexion « Femmes et religions »

Le CSF travaille présentement à l'organisation d'une journée d'information et d'échanges sur les tensions entre liberté religieuse et droits des femmes. Dans le contexte québécois actuel, cette activité offrira l'occasion d'échanger sur les effets des diverses pratiques religieuses sur les droits des femmes et sur l'égalité entre les sexes.

Sous forme de conférences et de tables rondes, les aspects historiques, sociopolitiques et juridiques de cette thématique seront développés. Ainsi, les personnes participantes seront amenées à tenter d'identifier différentes avenues de nature à faciliter la conciliation respecteuse de ces droits dans l'espace public dans le but de progresser vers une société inclusive.

Cet événement se tiendra à l'hiver prochain à Montréal. Les informations détaillées seront mises en ligne sur le site Internet du CSF aussitôt que possible (www.csf.gouv.qc.ca).

Les publications

Nouvellement éditées

Gazette des femmes, mai-juin 2005, vol. 27, n° 1, 40 p.

Femmes à vendre

Dans Internet, les catalogues de filles à marier poussent à la vitesse du champignon magique. Il suffit de trois clics pour tomber sur un site où l'on magasine les fiancées comme des objets en glissant leurs photos dans un panier d'épicerie ! Les promises par correspondance (*mail order brides*) sont des milliers de candidates de l'Asie, de l'Amérique du Sud et de l'Afrique à poursuivre le même objectif : conquérir un mari dans le but de se sortir de la misère économique.

Sauf que les mariages qui découlent de ce « magazinage » sont rarement un succès. À la merci d'un mari qui les parraine, ces *mail order brides* se retrouvent souvent confinées à la maison, dans le rôle de bonne, privées de contact avec l'extérieur et, dans certains cas, victimes de violence. Et, par peur d'être renvoyées dans leur pays… elles se taisent !

Pour les immigrantes, le travail domestique est une autre filière pour entrer au Canada. Là aussi, des cas d'abus se produisent, de l'exploitation économique à l'agression sexuelle. « C'est hallucinant, dégueulasse, tout ce qu'on peut te demander pour le salaire mininum », raconte Carmen Nunez, ex-aide familiale d'origine mexicaine.

Quant au trafic sexuel, qui toucherait 700 000 femmes et enfants dans le monde, il a aussi des retombées au Canada. Tout commence souvent par une petite annonce des plus banales dans les journaux où l'on cherche quelqu'un pour garder des enfants ou travailler dans l'hôtellerie. Une fois arrivées à destination, ces femmes pourront se voir obligées de travailler dans des conditions d'esclavage. Et, pour rester au pays… elles renoncent à dénoncer les proxénètes.

À lire aussi dans cette même édition, un article inédit sur les césariennes à la carte. Il y a 35 ans, 5 % des bébés québécois naissaient par chirurgie. Aujourd'hui, c'est quatre fois plus. L'accouchement naturel a-t-il encore un avenir ?

La ***Gazette des femmes*** est vendue en kiosque 3,50 $ le numéro et, par abonnement, au coût de 24 $ pour 15 numéros ou de 10 $ pour 5 numéros (taxes incluses). S'adresser à :
La *Gazette des femmes*
Service aux abonnements, C.P. 11001, succursale Anjou
Anjou (Québec) H1K 4H2
Téléphone : 1 866 807-5514
Internet : http://www.gazettedesfemmes.com
Courriel : gazettedesfemmes@postelinc.com

Document d'information - *Plan d'action 2005-2006*, avril 2005, n°. 205-01-I, 7 p. [Fichier PDF]

Sous presse… À surveiller !

Mémoire qui sera présenté à la Commission des institutions sur l'avant-projet de loi remplaçant la Loi électorale. En préparation, disponible au cours des prochains mois.

Mémoire sur la stratégie d'action jeunesse en référence au document de consultation présenté par le Secrétariat à la jeunesse en avril 2005. En préparation, disponible au cours des prochains mois.

Où se procurer les publications ?

À moins d'indication contraire, on peut se procurer gratuitement les publications du Conseil mentionnées dans ce bulletin. Il suffit de s'adresser au :
Service des communications du Conseil du statut de la femme
Téléphone : (418) 644-9144 ou 1 800 463-2851
Télécopieur : (418) 643-8926
Internet : http://www.csf.gouv.qc.ca
Courriel : publication@csf.gouv.qc.ca

Les publications sont également disponibles en fichier PDF sur le site Internet du CSF, dans la section *Publications* :
http://www.csf.gouv.qc.ca/fr/publications/?ma=20

Des petits pas pour les femmes… Une grande victoire pour la collectivité !

Où sont les femmes au pouvoir dans la fonction publique ?

Alors qu'il y a 40 ans, les organigrammes de la fonction publique québécoise présentaient exclusivement des modèles de pouvoir masculins, aujourd'hui les femmes sont présentes de plus en plus dans l'administration publique du Québec, là où s'exerce le pouvoir. Cette participation est cependant loin d'équivaloir à leur poids numérique dans la population. Sur cette question, l'État québécois a-t-il fait ses devoirs dans sa propre administration ?

1941 – Cécile Rouleau ouvre le chemin de la gestion aux femmes de l'administration publique québécoise. Elle devient la première cadre au gouvernement du Québec au Département de l'instruction publique. En 2004, son nom sera attribué à la Bibliothèque administrative située à l'édifice Marie-Guyart pour sa remarquable contribution, notamment à la progression de la profession d'enseignant.

1967 – Thérèse Baron devient la première femme à atteindre le rang de sous-ministre adjointe au ministère de l'Éducation.

1987 – Mise en œuvre du programme d'accès à l'égalité pour la fonction publique. L'objectif de la première phase du programme est d'assurer la représentation équitable des femmes là où elles sont encore sous-représentées.

1990 – Seulement 239 sur 2 408 postes de cadres supérieurs (9,9 %) et 373 sur 2 581 postes de cadres intermédiaires (14,5 %) se conjugent au féminin.

1995 – En mars, on dénombre 14 femmes sous-ministres et sous-ministres adjointes au sein des ministères, pour une proportion de 10,7 %. Quant à la présidence d'organismes du gouvernement, on retrouve 17 femmes, ou 13,1 %, à la tête de ces organisations.

2000 – Des progrès significatifs se font remarquer sur une période de 10 ans, la proportion de femmes cadres supérieures a plus que doublé (20,6 %) et celle des femmes cadres intermédiaires atteint dorénavant 24,4 %.

2005 – En dix ans, la représentation féminine a connu une hausse particulièrement intéressante. Les résultats les plus éloquents se situent au niveau des sous-ministres et des sous-ministres adjoints où l'on dénombre 43 femmes (30,3 %), c'est-à-dire qu'il y a trois fois plus de femmes à la haute direction des ministères. Du côté de la présidence d'organismes, 42 femmes occupent ces postes, soit 31,6 %.

Aujourd'hui – Des progrès oui, mais… les femmes occupent à peine le tiers des postes de pouvoir dans la fonction publique. La parité est donc le défi à poursuivre dans les prochaines années !

Sources :

- *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Avis, Conseil du statut de la femme, Québec, 2004
- *L'équité en emploi pour les femmes*, Recherche, Conseil du statut de la femme, Québec, mai 1993
- *L'effectif de la fonction publique du Québec 2002*, Secrétariat du Conseil du trésor, Québec, 2003
- Données transmises par le Secrétariat aux emplois supérieurs, Ministère du Conseil exécutif, 3 juin 2005

Le prochain *Info-CSF*

Veuillez prendre note que le prochain numéro de l'*Info-CSF* paraîtra en octobre 2005. Il fera la rétrospective des activités du Conseil pour les mois de juin, juillet, août et septembre 2005.

L'*Info-CSF* en fichier PDF

L'*Info-CSF* est maintenant intégré sous forme de fichier PDF au site Internet du Conseil, dans la section
Publications : *Par catégories – Info* ou
Par sujets – Information générale

Sauf exception, ce bulletin d'information est dorénavant expédié par courrier électronique.

L'*Info-CSF* est publié par le Service des communications du Conseil du statut de la femme, Édifice Thaïs-Lacoste-Frémont, 8, rue Cook, 3e étage, Québec (Québec) G1R 5J7 • Téléphone : (418) 643-4326 • Dépôt légal – 2005, Bibliothèque nationale du Québec • ISSN : 1492-1316 • Rédaction : Gaétane Laferrière •

© Gouvernement du Québec